

**MINISTRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'OFFRE DE SOINS**

DATE : 06/04/2023

REFERENCE : MARS n°2023_06

**OBJET : INFECTIONS NOSOCOMIALES EN RÉANIMATION PÉDIATRIQUE ET NEONATOLOGIE : AVIS
RELATIF AUX MÉTHODES DE DIAGNOSTIC DES INFECTIONS, AUX PRATIQUES D'ANTIBIOTHÉRAPIE ET
AUX MODALITÉS ET INDICATIONS DE LA SURVEILLANCE DE LA FLORE EN SECTEUR DE NEONATOLOGIE**

Pour action

☐ Établissements médico-sociaux

☒ Établissements hospitaliers

Pour information

☒ DGOS

☒ ARS

☒ SpF

☐ DGCS

☒ ARS de Zone

☒ ANSM

Mesdames, Messieurs,

Conformément au MARS n°2022_23 du 08 juin 2022 relatif aux infections nosocomiales en réanimation pédiatrique et aux rappels sur la bonne utilisation de l'outil e-SIN, la Direction générale de la santé en lien avec la Direction générale de l'offre de soins a saisi le 20 juin 2022 la **Société Française d'Hygiène Hospitalière (SF2H)**, la **Société Française de Néonatalogie (SFN)** ainsi que la **Société Française de Microbiologie (SFM)** pour qu'elles puissent élaborer des recommandations portant sur les « bonnes pratiques de soins aux nouveau-nés, les points critiques, les points à investiguer, pour limiter la transmission croisée et prévenir les infections sur dispositifs invasifs en particulier les cathéters centraux en secteur de réanimation néonatale », **dans un contexte de recrudescence de ces infections.**

Nous vous prions de bien vouloir trouver [ici](#) le **troisième et dernier avis transmis par les sociétés savantes relatif aux méthodes de diagnostic des infections, aux pratiques d'antibiothérapie et aux modalités et indications de la surveillance de la flore en secteur de néonatalogie.**

Pour rappel, le premier avis sous forme de guide de bonnes pratiques de soins aux nouveau-nés et points à investiguer et le second avis relatif aux bonnes pratiques de dépistage des micro-organismes chez les patients de néonatalogie de niveau 3 vous ont été respectivement transmis par les messages MARS n°2022_27 du 09/08/22 et MARS n°2023_03 du 23/02/23.

Nous vous encourageons à diffuser cet avis largement au sein de vos services.

L'ensemble des avis sont disponibles en ligne sur le site de la SF2H ([avis 1](#), [avis 2](#) et [avis 3](#)).

Nous vous remercions de votre mobilisation.

Marie DAUDE
Directrice Générale de l'Offre de Soins

Signé

Dr Grégory EMERY
Directeur Général Adjoint de la Santé

Signé